

## 11<sup>e</sup> journée de formation continue en droit pour les enseignant(e)s du degré secondaire II



**Mardi 18 mars 2014**

Faculté de droit (salle B41)  
Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 26, Neuchâtel

## Présentation

Cette formation continue est destinée aux personnes enseignant le droit au degré secondaire II (gymnases et écoles professionnelles). Elle offre un regard actuel et détaillé sur des thèmes juridiques figurant dans les plans d'études officiels de tous les cantons romands et se distingue par les caractéristiques suivantes :

- Deux modules d'une demi-journée, le premier consacré au contrat de travail et à ses liens avec les assurances sociales, le second traitant du droit des sanctions pénales
- Une présentation théorique de chaque thème par un enseignant universitaire spécialisé, accompagnée d'un support didactique spécialement conçu pour les participants et leurs étudiants
- Un atelier dédié à chaque thème, comprenant la résolution en groupe d'un exercice pratique réutilisable dans le cadre de l'enseignement secondaire, suivi d'une discussion en plenum avec l'enseignant. La donnée, les textes légaux applicables et un corrigé écrit sont remis aux participants.

## Programme

**08 h 30 Accueil des participants**

**08 h 45 Ouverture de la journée**

**08 h 50 Contrat de travail et couverture sociale**

Me Anne-Sylvie Dupont, docteure en droit, avocate spécialiste FSA responsabilité civile et droit des assurances, chargée d'enseignement à l'Université de Neuchâtel

**09 h 30 Ateliers (exercice pratique)**

**10 h 30 Pause**

**10 h 50 Ateliers (corrections et discussion)**

**12 h 00 Repas en commun (avec les enseignants et des représentants de la Faculté de droit)**

**13 h 30 Droit des sanctions pénales : de l'amende à l'internement à vie**

Professeur André Kuhn, Université de Neuchâtel

**14 h 10 Ateliers (exercice pratique)**

**15 h 10 Ateliers (corrections et discussion)**

**16 h 15 Clôture**

## Finance d'inscription

comprend repas, pause et documentation

**CHF 150.-**

## Délai d'inscription

28 février 2014 / Afin de garantir la qualité de l'enseignement, le nombre de participants est limité à 50, selon l'ordre d'inscription.

## Lieu

Salle B41, Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel

## Renseignements

Secrétariat de la Faculté de droit / formation

Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tél. : 032 / 718 12 22

E-mail : droit.formation@unine.ch

## Carte d'inscription

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de la Faculté de droit / formation, le cas échéant par E-mail ou en ligne sur [www.publications-droit.ch](http://www.publications-droit.ch).

Je prendrai part à la journée de formation continue du 18 mars 2014 et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé :

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Etablissement scolaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal et localité : \_\_\_\_\_

Tél. professionnel : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je prendrai part au repas de midi :

oui

non

Je suis végétarien :

oui

non

Signature : \_\_\_\_\_